

RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3587 - MARDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2019

FINANCES

# Le projet de budget 2020 fait jaser



Les membres du Gouvernement lors du premier Conseil des ministres

Au cours d'une réunion du Conseil des ministres tenue le 27 septembre, le gouvernement a approuvé le projet de loi des finances pour l'exercice 2020 arrêté en équilibre, en recettes et en dépenses à hauteur de 11 853,4 milliards de francs congolais (FC). Comparé au budget

de l'exercice 2019 chiffré à 10 352,3 milliards de FC, il se dégage un taux d'accroissement de 14,5%, a indiqué le compte-rendu fait par le porte-parole du gouvernement, Jolino Makelele. L'opposition politique récuse ce projet de budget qui, d'après elle, s'inscrit dans la

continuité des budgets antérieurs réputés modiques au regard de leurs faibles prévisions. Ce projet de budget contraire, selon elle, le chapelet de bonnes intentions du gouvernement résultant du discours-programme du Premier ministre.

Page 2

ENJEUX DE L'HEURE

## Félix Tshisekedi met l'accent sur la sécurité, la paix et le développement

Le périple euro-américain du chef de l'Etat permet à l'opinion de se rendre à l'évidence de la volonté du pouvoir entrant de changer la donne en République démocratique du Congo (RDC). Paix, sécurité, financement et investissements sont au centre des échanges avec les différents partenaires rencontrés. Plus que jamais, le président congolais est résolu à tourner définitivement la page sombre de l'histoire du pays et d'attaquer le mal à la racine. D'où la communauté internationale est-elle appelée à conjuguer ses efforts pour



Félix Tshisekedi avec le patron de la diplomatie belge Didier Reynders

l'instauration de la paix en RDC, conformément à l'esprit et à la lettre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba.

Page 3

COOPÉRATION

## Bruxelles fait de Kinshasa sa priorité

Profitant de la double célébration des fêtes de la Fédération Wallonie Bruxelles et de la Région wallonne, le 27 septembre, la déléguée générale Wallonie-Bruxelles a annoncé le vœu de la Belgique de renouer « de véritables partenariats respectueux des demandes » de la RDC et « qui doivent produire du concret et une plus-value pour la population congolaise ». Kathryn Brahy a fait savoir que 2020 s'annonce comme une année de relance. Il est prévu à cet effet « la signature d'un nouveau programme de travail en commission mixte, la venue de mutuelles pour accompagner la mise en place d'une véritable couver-

Kathryn Brahy  
ture santé et une mission économique d'entrepreneurs motivés ».

Page 3

LIGUE DES CHAMPIONS

## Mazembe et V.Club accèdent en phase des poules

Page 6



## ÉDITORIAL

## Aimable!

Jacques Chirac a été inhumé hier, 30 septembre, au cimetière parisien du Montparnasse, dans l'intimité familiale. Décédé quatre jours plutôt, à l'âge de 86 ans, l'ancien président français a reçu les honneurs dus à son rang.

La présence de plus de quatre-vingts dirigeants du monde à ses obsèques, parmi lesquels des chefs d'Etat et de gouvernement, est la preuve que l'homme qui n'était plus aux affaires avait su tisser avec le monde qui l'entourait des liens humains solides.

On retient donc que Jacques Chirac était président de la République française et tout simplement un homme sympathique et aimable. Son large sourire suivant sa longue stature, son attrait pour les bains de foule le rapprochaient des gens de toutes les catégories qu'il était amené à rencontrer.

Ceux qui, à l'occasion de sa disparition, ont témoigné sur l'ancien maire de Paris, plusieurs fois ministre et Premier ministre avant de prendre la tête de son pays pendant douze ans, ont souligné le côté chaleureux du Parisien attaché à sa terre de Corrèze.

Jacques Chirac a parcouru les cinq continents, il avait dû tirer de l'Afrique cette manière très simple de considérer les autres hommes comme des êtres et pas comme autre chose. C'est pour cela qu'il a rassemblé pour les derniers hommages qui lui étaient rendus, dans la ville qui l'a vu naître, des gens que la politique et ses intérêts ont souvent divisés.

Ce matin, ou même depuis hier, les nombreuses délégations venues lui dire un ultime adieu auront rejoint leurs différentes provenances.

Pour laisser continuer dans les mémoires le souvenir d'un homme d'Etat qui, comme disent certains, avait aussi ses excès de colère et vivait la politique en plein dans ce qu'elle a de compétitions parfois farouches. Un homme d'Etat qui savait dire non à l'injustice, surtout quand elle visait les plus faibles. Un homme aimable.

*Le Courrier de Kinshasa*

## FINANCES

## Le projet de budget 2020 chiffré à sept milliards de dollars

**Le gouvernement a approuvé, le 27 septembre, au cours d'une réunion du Conseil des ministres tenue sous la direction du Premier ministre, Sylvestre Ilunkamba, le projet de loi des finances pour le prochain exercice arrêté, en recettes et en dépenses, à hauteur de 11 853,4 milliards francs congolais.**

Sur la base des indicateurs macroéconomiques retenus, l'objectif du gouvernement pour des recettes de l'équivalent de 7,0 milliards de dollars américains pour l'exercice 2020 a été retenu, à en croire le compte rendu fait par le ministre de la Communication et médias, Jolino Makelele.

Ainsi donc, le projet du budget 2020 est arrêté en équilibre, en recettes et en dépenses, à hauteur de 11 853,4 milliards de francs congolais (FC). Comparé au budget de l'exercice en cours chiffré à 10 352,3 milliards de FC, il se dégage un taux d'accroissement de 14,5%, indique le compte-rendu. Le document précise qu'après discussion entre les experts du gouvernement et ceux du Fonds monétaire international (FMI), le taux de croissance a été arrêté à 5,4% avec possibilité d'amélioration en prenant en compte des éléments supplémentaires dans l'évolution de la situation d'exploitation minière.

**Un budget jugé irréaliste**

Nonobstant les assurances de l'exécutif national qui déclare envisager des mesures idoines dans toutes les administrations financières pour la mobilisation accrue des recettes, bien des langues se sont déliées dans la



Les membres du Gouvernement lors du premier Conseil des ministres

classe politique pour stigmatiser la faiblesse de ce budget qualifié d'irréaliste. L'opposition est vite montée au créneau pour le récuser. D'après le député Jacques Djoli, ce projet de loi des finances s'inscrit dans la continuité des budgets antérieurs au regard de son faible taux.

En outre, a expliqué ce cadre de l'opposition, ce budget va à l'encontre des intentions de lutte contre la corruption et le coulage des recettes publiques exprimées par le Premier ministre dans son discours-programme. « Lorsque le gouvernement, le président de la République disent que 90% des recettes de l'État vont dans le coulage, nous croyions qu'il y aurait des réformes entre-temps pour changer les choses, mais là, nous ne voyons aucun signal fort des réformes, c'est tout simplement le budget qui a confirmé la continuité de non rupture et de non effort », a dit Jacques Djoli, du Mouvement de libération du Congo. L'autre souci tient à la prise en compte de la gratuité de l'enseignement de base, eu égard à l'incohérence constatée entre cette mesure et les moyens que

se donne le gouvernement pour la matérialiser.

« Si on a déjà la gratuité de l'enseignement à 2,5 milliards, on se demande quelle est la cohérence de ce budget. C'est un budget de la continuité », a-t-il soutenu.

Très critique, le député Garry Sakata du Parti lumumbiste unifié et alliés trouve, pour sa part, ce budget sans ambition et incapable de répondre aux enjeux du pays. A l'en croire, le projet de loi des finances présenté par l'exécutif national « contrarie à la limite le chapelet de bonnes intentions du gouvernement résultant de son discours-programme ». Pour lui, ce budget est contradictoire aux attentes de la population. « Je continue de me demander si avec un budget de sept milliards de dollars américains, on peut moderniser les infrastructures et aménager les territoires, construire les routes pour interconnecter les provinces et les territoires, le port en eau profonde à Banana, réhabiliter et construire les voies ferrées, moderniser les aéroports et aérodromes », s'est-il interrogé.

*Alain Diasso*

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

**DIRECTION**

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

**RÉDACTIONS**

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

**RÉDACTION DE BRAZZAVILLE**

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société :** Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
**Service International :** Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

**ÉDITION DU SAMEDI :** Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

**RÉDACTION DE POINTE-NOIRE**

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

**RÉDACTION DE KINSHASA**

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

**MAQUETTE**

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

**INTERNATIONAL**

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

**ADMINISTRATION ET FINANCES**

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

**PUBLICITÉ ET DIFFUSION**

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

**TRAVAUX ET PROJETS**

Directeur : Gérard Ebami Sala

**INTENDANCE**

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

**DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)**

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

**IMPRIMERIE**

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

**INFORMATIQUE**

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

**LIBRAIRIE BRAZZAVILLE**

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

**GALERIE CONGO BRAZZAVILLE**

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

**ADIAC**

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## GOUVERNEMENT

# Les ministres soumis à la déclaration de leurs avoirs

**La date butoir étant fixée au 6 octobre conformément à la Constitution, les membres de l'exécutif national sont donc appelés à se plier à l'exigence légale.**

Les membres du gouvernement sont astreints à déposer, sans délai, la déclaration de leurs biens auprès de la Cour

constitutionnelle. Cette obligation constitutionnelle leur a été rappelée lors du Conseil des ministres du 27 septembre par le Premier ministre, Sylvestre Ilunkamba.

Cette déclaration du patrimoine des ministres fait partie, depuis quelques années, d'un rituel auquel tout gouverne-

ment ne peut déroger. Librement et sans contrainte, ils s'y emploient pour être en phase avec la Constitution, en son article 99 qui stipule : « Avant leur entrée en fonction et à l'expiration de celle-ci, le président de la République et les membres du gouvernement sont tenus de déposer devant la Cour consti-

tutionnelle, la déclaration écrite de leur patrimoine familial, énumérant leurs biens meubles, y compris actions, parts sociales, obligations, autres valeurs, comptes en banque, leurs biens immeubles, y compris terrains non bâtis, forêts, plantations et terres agricoles, mines et tous autres immeubles, avec indica-

tion des titres pertinents ».

S'ils ne se conforment pas à cette loi endéans les trente jours de leur entrée en fonction, les ministres entrants seraient réputés démissionnaires. Pour le chef du gouvernement, ce geste marque un pas dans la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux.

**Alain Diasso**

## COOPÉRATION

## Bruxelles fait de Kinshasa sa priorité

**Profitant de la double célébration des fêtes de la Fédération Wallonie Bruxelles et de la Région wallonne en sa résidence, le 27 septembre, la déléguée générale Wallonie-Bruxelles, Kathryn Brahy, a annoncé le vœu de la Belgique de renouer « de véritables partenariats respectueux des demandes » de la République démocratique du Congo (RDC) et « qui doivent produire du concret et une plus-value pour la population congolaise ».**

Face à plusieurs invités, notamment des personnalités politiques locales et des diplomates étrangers, Kathryn Brahy s'est réjoui des relations désormais au beau fixe entre Kinshasa et Bruxelles. « Après la belle visite du président de la République ( du Congo, Ndlr) en Belgique la semaine dernière, on est bien reparti chers amis ! », a-t-elle dit. « De belles et nouvelles perspectives s'ouvrent devant nous au bénéfice des populations congolaise et belge », s'est-elle convaincue.

« Nous voyons de belles convergences entre vos quinze piliers et nos objectifs d'une meilleure redistribution des richesses, de lutte contre les inégalités, de paix, de développement du social, de l'économie, du culturel, de promotion des droits des femmes, de défense des libertés fondamentales et de soutien face au réchauffement climatique », a ajouté la déléguée générale Wallonie-Bruxelles.

En termes de partenariat, Kathryn Brahy a de manière concrète fait savoir que 2020 s'annonce comme une année de relance. A cet effet, il est prévu notamment « la signature d'un nouveau programme de travail en commission mixte, la venue de mutuelles pour accompagner la mise en place d'une véritable couverture santé et une mission économique d'entrepreneurs motivés ». D'autre part, a-t-elle signifié, la Belgique a fait part de sa « disponibilité dans les secteurs de



La déléguée générale, Kathryn Brahy, disant son mot de circonstance

l'agriculture, pisciculture, eau, électricité, aide à la jeunesse, médias, etc. ». Ce, en misant sur le précieux concours de « l'agence de coopération de Wallonie-Bruxelles l'Apefe, avec l'Agence Wallonne à l'Exportation », auxquelles se joignent universités et entreprises. Tous censés œuvrer « en bonne coordination avec tous les partenaires congolais et tous les acteurs », a indiqué l'hôte de la soirée. En dernier ressort, elle a évoqué l'inéluctable « appui à la décentralisation pour une amélioration des conditions de vie des Congolaises et des Congolais ».

**Soirée conviviale et festive**  
Résolue à ne parler que de « ce qui réjouit » les deux nations amies, Kathryn Brahy s'est exprimée en faveur de l'allocution de Félix Tshisekedi à l'ONU, le 26 septembre, la qualifiant de percutante. Elle a estimé que la RDC se fait entendre et est de plus en plus écoutée.

La déléguée générale Wallonie-Bruxelles a salué la proclamation des quinze piliers du gouvernement national et le fait que les vingt-six gouvernements provinciaux, soient « quasiment tous en ordre de marche ». En parallèle, elle a mis en exergue, d'un ton ravi, les derniers évé-

nements politiques marquants de son pays, avec la mise en place des gouvernements wallons, bruxellois et de la Fédération Wallonie-Bruxelles après les élections.

La soirée a fait place à des moments de réjouissance agrémentés par des airs de rumba, à la suite du mot de circonstance. La convivialité du moment, où frites et gaufres liégeoises n'ont pas manqué, a surtout tenu à l'interprétation de divers tubes de différentes époques de cette musique, une marque de fabrique congolaise. Belle façon pour l'hôte belge de rappeler son grand militantisme autour de la mobilisation pour inscrire la rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Action menée de bonne guerre avec l'Institut national des arts (INA) à laquelle le pôle Eunic-RDC, l'Union européenne et l'Unesco accordent leur soutien mais jouit aussi de celui d'autres partenaires locaux. Rappelons que l'INA, partenaire de tous les temps de la Délégation Wallonie-Bruxelles, a du reste été mis en vedette en plein milieu du discours avec l'interprétation acclamée de son orchestre des hymnes nationaux congolais et belge.

**Nioni Masela**

## ENJEUX DE L'HEURE

## Félix Tshisekedi met l'accent sur la sécurité, la paix et le développement

**A Bruxelles comme à Washington, le chef de l'Etat a réitéré son engagement de changer la donne en République démocratique du Congo (RDC).**

Le périple euro-américain du président Félix Tshisekedi permet à l'opinion de se rendre à l'évidence du nouveau pouvoir entrant de changer la donne dans le pays. Paix, sécurité, financement et investissements sont au centre des échanges avec les différents partenaires rencontrés. Le président congolais veut, en effet, tourner définitivement la page sombre de l'histoire du pays et d'attaquer le mal à la racine.

Plus qu'un vœu pieux, la démarche de Félix Tshisekedi auprès des partenaires internationaux affiche son ambition de mettre le cap sur la réalisation des promesses faites aux Congolais pendant la campagne. C'est, croit-on savoir, la raison principale de son voyage en cours à Bruxelles et à Washington, deux capitales stratégiques sur l'échiquier international. Dans la capitale belge s'est joué le réchauffement des relations diplomatiques avec la Belgique, partenaire essentiel pour le retour de la RDC dans le concert des nations. Et la stratégie semble avoir produit ses effets. L'opinion congolaise qui suit de près les différents échanges du président de la République depuis son arrivée en Belgique, approuve sa démarche et attend de pied ferme les retombées en termes de sécurité, paix et stabilité qui en justifieront la nécessité. Cependant, du côté de la classe politique, l'on se préoccupe des conséquences de ce long séjour à l'étranger sur le Trésor public. L'on aurait souhaité que certaines rencontres soient assumées par les ministres.

### Paix et sécurité

La paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire congolais, en général, et dans l'est du pays, en particulier, demeurent l'axe prioritaire du chef de l'Etat. En plus des actions orientées vers la remobilisation des forces armées de la RDC et les contacts établis avec les pays voisins, des discussions ont été entamées aux Nations unies pour un appui plus efficace de la Monusco sur le terrain.

C'est dans ce sens qu'a été négocié le maintien de cette force onusienne en RDC.

A l'occasion de l'ouverture des travaux de la conférence internationale sur la paix et les investissements en RDC, organisée à New York, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a présenté les améliorations sécuritaires obtenues depuis son accession au pouvoir. Il n'a jamais cessé de placer les questions de paix, de sécurité et de stabilité au cœur de son action, mettant toute la machine en marche pour pacifier la RDC.

Le coordonnateur du comité exécutif du Mécanisme national de suivi, Claude Ibalanky Ekolomba, qui s'est approprié la vision du chef de l'Etat, a appelé la communauté internationale à conjuguer des efforts pour l'instauration de la paix en RDC.

« Quel que soit le niveau de complexité du problème sécuritaire à résoudre, nous avons l'obligation de réfléchir et d'agir de concert. C'est cela l'esprit et la lettre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba... », a-t-il déclaré, à l'ouverture des travaux de New York.

### Développement et financement

La présence des gouverneurs des quatre provinces concernées par la situation de la sécurité et de la paix dans la délégation du chef de l'Etat en dit long sur sa détermination à mettre un terme à ces fléaux qui empêchent au pays de prendre son envol. Le plaidoyer du président Félix Tshisekedi auprès de la Banque mondiale, le 30 septembre, s'est également inscrit dans la logique d'obtenir des financements nécessaires au redécoupage de ces provinces (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri et Kasai Central) en proie à l'insécurité.

L'accent mis sur les investissements correspond à l'ambition du premier citoyen de la RDC de booster le développement du pays. Pourtant, a-t-il dit, il n'y a pas de développement sans paix ni de paix sans développement. Dans ce sens, les investissements à privilégier sont ceux ayant un impact direct sur la paix dans les territoires les plus touchés

**Jeannot Kayuba**



## GESTION DES FORÊTS TROPICALES

# La CNCEIB loue la position défendue par la RDC à l'ONU

**La structure se réjouit du fait que le pays, par la voix de son président, Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo, a rappelé aux membres des Nations unies que ses forêts jouent un rôle important dans la régulation du climat à l'échelle planétaire, et qu'environ 1,6 milliard de personnes dans le monde, soit plus de 20% de la population mondiale, dépendent d'elles et des services écosystémiques qu'elles fournissent.**

La Coalition nationale contre l'exploitation illégale du bois (CNCEIB) a tenu, le 25 septembre, sa session extraordinaire inter organes. Elle a examiné les engagements de mise en œuvre des activités du programme 2019 ; les activités à réaliser pour le dernier trimestre, dans la perspective de contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière

en République démocratique du Congo (RDC); et analysé le rapport de la mission du monitoring sur l'exploitation du bois dans la réserve de biosphère de Luki.

La CNCEIB a profité de cette rencontre pour analyser également l'adresse du chef de l'Etat, lors de la réunion sur l'Alliance pour les forêts tropicales, tenue le 23 septembre à New York, aux Etats-Unis. Elle a apprécié « à sa juste valeur, la prise de position » du président congolais, qui a rappelé notamment que les forêts de la RDC jouent un rôle important dans la régulation du climat à l'échelle planétaire, car disposant du complexe des tourbières tropicales les plus étendues de la planète, et qu'environ 1,6

milliard des personnes dans le monde, soit plus de 20% de la population mondiale, dépendent des forêts et des services écosystémiques qu'elles fournissent. Pour le cas de la RDC elle-même, environ 90% des ménages dépendent du bois-énergie pour leurs besoins domestiques. Ce qui constitue, selon cette structure, une menace pour la stabilisation du climat à l'échelle planétaire.

Face à cette menace, la CNCEIB a indiqué que la RDC, à l'instar d'autres Etats, a pris quelques initiatives au niveau national, dans le cadre de la réalisation de la transition énergétique en accélérant le développement et la promotion des énergies propres et renouvelables. Elle a cité,

entre autres, le programme Jardins scolaires pour un milliard d'arbres d'ici à 2023 ; la sensibilisation de la jeunesse au respect de l'environnement ; la formation des cadres universitaires pour la gestion responsable de l'environnement ; la mise en place d'une charte nationale de l'environnement et du développement durable

. Des initiatives qu'elle a saluées, tout en recommandant expressément au gouvernement de la République de relancer, dans le meilleur délai, le processus d'élaboration de la politique forestière nationale et la révision du code forestier de 2002. Ce qui permettra, d'après la CNCEIB, de prendre en compte et de formuler des orientations stra-

tégiques sur l'ensemble des thématiques s'inscrivant dans une perspective de gestion durable des ressources forestières et de la mise en œuvre de l'Accord de Paris de 2015. Elle exhorte également le pays à s'engager, avec des signaux forts, dans la lutte contre la corruption et la fraude dans le secteur forestier, afin d'endiguer l'exploitation illégale du bois d'œuvre et l'exportation des produits issus d'espèces protégées en vue d'améliorer la gouvernance forestière. La CNCEIB suggère aussi l'élaboration d'un agenda de travail pour la rédaction de la charte nationale de l'environnement et du développement durable, avec l'implication de toutes les parties prenantes.

**Lucien Dianzenza**

## VILLE DE KINSHASA

## L'Asadho réclame la réhabilitation des bourgmestres de Lemba, Barumbu et Bumbu

**L'organisation non gouvernementale estime que les trois autorités municipales, nommées par ordonnance présidentielle du 24 septembre 2008 portant le numéro 08/057, ont été abusivement suspendues en 2012 par l'ancien gouverneur, André Kimbuta Yangu.**

L'Association africaine pour la défense des droits de l'homme (Asadho) invite le nouveau gouverneur de la ville de Kinshasa à réhabiliter dans leurs droits et fonctions les bourgmestres « suspendus illégalement depuis 2012 ». Selon elle, l'autorité urbaine de l'époque leur avait reproché une léthargie en matière d'assainissement dans leurs communes respectives, « sans qu'aucun dossier disciplinaire ne soit ouvert à leur charge ».

Dans un communiqué signé le 28 septembre par son président, Me Jean-Claude Kattende, l'association précise. « Après les avoir suspendus, il a,

*sans en avoir la compétence, illégalement nommé d'autres personnes en leurs lieu et place, en violation de l'article 56 de la loi n°8/016 du 7 octobre 2008 relative aux entités territoriales décentralisées et de l'article 126 du décret-loi n°082 du 2 juillet 1998 portant le statut des autorités en charge de l'administration des circonscriptions territoriales ».*

Des prérogatives reconnues au chef de l'Etat et au ministre de l'Intérieur

Pour l'Asadho, en effet, d'après les dispositions énumérées ci-haut, seul le président de la République a le pouvoir de nommer, de relever et, le cas échéant, de révoquer de leurs fonctions, les bourgmestres et bourgmestres adjoints, parce que nommés par ordonnance présidentielle. S'agissant de la suspension, fait-elle savoir, c'est le ministre en charge des Affaires intérieures qui en a compétence, par voie

d'arrêté motivé. Elle fait ici référence à l'article 7 du décret-loi n° 082 du 2 juillet 1998 portant statut des autorités chargées de l'administration des circonscriptions territoriales. « L'Asadho relève qu'aucune nomination de bourgmestres dans les communes précitées ne pouvait être faite ni envisagée en l'absence d'une ordonnance présidentielle portant révocation de bourgmestres abusivement suspendus conformément au principe administratif de l'acte contraire », a-t-elle indiqué.

Cette association demande ainsi au président de la République d'instruire le gouverneur de la ville de Kinshasa pour réhabiliter les bourgmestres concernés et leurs adjoints, en attendant les élections municipales et locales.

**L.D**

## MINOTERIE NATIONALE ET INDUSTRIE DU SUCRE

## Trois maux rongent les deux secteurs

**La concurrence déloyale, la contrebande et la corruption sont les fléaux qui gangrèment les deux domaines, ne résistant que grâce à des mesures de limitation et d'interdiction de l'importation de la farine et du sucre blanc sur le territoire national.**

Un arrêté du ministère du Commerce extérieur daté du 30 avril 2018 suspendait, pour une durée de six mois, l'importation du sucre blanc et de la farine de froment dans la partie ouest de la République démocratique du Congo. Une dérogation spéciale pour toute importation initiée avant la signature de l'arrêté allait être accordée. Dernièrement, ce texte a évoqué lors d'une réunion d'évaluation du ministère du Commerce extérieur avec les cimentiers, les autres bénéficiaires de la mesure.

Le week-end dernier, c'était au tour de la minoterie nationale et de l'industrie du sucre d'échanger avec le ministre de l'Economie nationale, Acacia Bandula. Concernés par l'arrêté, les représentants des deux secteurs ont parlé des effets encourageants de cette mesure de protection. Déjà, en

mai 2018, le gouvernement de la République avait commencé par limiter l'importation de la farine et du sucre. Mais plus d'une année après la réduction et la suspension pure et simple de l'importation des deux produits, le bilan reste mitigé à cause de l'absence d'une application rigoureuse de la loi, alors que la décision est qualifiée de salvatrice par les opérateurs concernés.

Les prochains défis à relever sont plus importants pour ramener effectivement la quiétude dans les deux secteurs. Pour arriver à évaluer l'ampleur des actions futures, Acacia Bandula a rencontré la première minoterie du pays, en l'occurrence la Minoterie de Matadi gérée actuellement par des sujets américains. La délégation a plaidé fermement pour une lutte plus accrue contre la fraude et la contrebande, des fléaux qui annihilent tout effort de relance de l'activité de production. Des engagements plus fermes du gouvernement central sont attendus pour épargner les opérateurs d'une faillite programmée.

**Laurent Essolomwa**



## NUMÉRIQUE

# African digital Story prévu l'an prochain à Kinshasa

**Le sommet sous-régional consacré au digital se tiendra dans la capitale congolaise, du 16 au 17 avril 2020, en collaboration avec la présidence de la République, Congo tech network et CMCT TCG.**

Fort du succès rencontré lors de ses deux premières éditions, Kinshasa digital week s'est allié à Publicis pour connecter de grands groupes et innovateurs africains. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du nouveau plan national du numérique dévoilé par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi

En effet, expliquent les organisateurs, suite à l'engouement suscité par les premières éditions de Kinshasa digital week, dont la dernière en date a réuni mille cinq cents visiteurs parmi lesquels trois cents entreprises et start up autour de la thématique de l'innovation sur le continent africain, Publicis et Kinshasa digital week ont mis en place un partenariat stratégique visant à étendre ces bonnes pratiques à l'Afrique centrale et l'Afrique de l'ouest, soit l'ensemble du territoire

francophone du continent africain.

Soutenu par des acteurs tech de premier plan au niveau global tels que Facebook, Canal+ et le Group Vivendi Africa ainsi que par les présidences de la République démocratique du Congo (RDC), du Bénin et du Gabon, African digital story se rendra successivement à Brazzaville (République du Congo), Cotonou (Bénin), Douala (Cameroun), Libreville (Gabon) et Lubumbashi (RDC) en novembre et décembre prochains, avec un sommet régional prévu à Kinshasa, les 16 et 17 avril 2020. L'objectif est de promouvoir l'open innovation et connecter de grands groupes et start-up.

« Notre ambition est de rassembler mille à deux mille innovateurs, corporates et décideurs dans une douzaine de pays africains d'ici à 2021, et ainsi devenir le principal organisateur d'événements dédiés à l'open innovation sur le continent. Nous avons la ferme conviction que la transformation digitale de l'Afrique passera par une col-



L'affiche de l'événement

laboration efficace de ces différents acteurs, ainsi qu'entre pouvoirs publics et secteur privé», a déclaré Didier Aplogan, directeur Afrique centrale et de l'ouest de Publicis.

Pour sa part, Thomas Strouvens, fondateur de Kinshasa digital week, a déclaré :

« Nous avons également mis en place une plate-forme d'Open innovation panafricaine pour permettre aux alliances formées lors de ces événements de rendre leur collaboration effective immé-

diatement. Pas moins de dix-huit agences de développeurs, académies de formation de développeurs et autres tech hub africains y seront connectés en permanence et prêts à accompagner les grands groupes et PME africaines dans leurs différents challenges. Ce programme est déjà soutenu par plus de quarante entreprises de premier plan à l'échelle planétaire et ne demande qu'à poursuivre son développement ».

Dominique Migisha, conseil-

ler spécial du président de la RDC en charge du numérique, a conclu en déclarant : « La RDC souhaite s'affirmer en tant qu'acteur majeur de l'évolution du digital sur le continent africain, c'est pourquoi nous sommes fiers de soutenir cette démarche visant à connecter jeunes acteurs innovants et grandes structure traditionnelles dans nos régions ».

Patrick Ndungidi

## IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo





## LIGUE DES CHAMPIONS

## Mazembe et V.Club accèdent en phase des poules

Il n'y a pas eu de surprise pour les deux clubs de la République démocratique du Congo (RDC) engagés dans la compétition. Ils se sont qualifiés, le week-end dernier, pour les huitièmes de finale.

Après le nul de zéro but partout au match aller, à Madagascar, les Corbeaux du Tout Puissant Mazembe ont battu par trois buts à un, le 29 septembre au stade Frédéric-Kibasa-Maliba de Lubumbashi, les Malgaches de Fosa Juniors au match retour des seizièmes de finale.

La rencontre revêtait l'allure d'une finale au regard de l'enjeu. Le score de zéro but partout à l'aller ressemblait à un piège avant le coup d'envoi, car un autre match nul d'un but partout, par exemple, qualifierait le club malgache.

Le onze de départ des Corbeaux s'est composé du gardien de but ivoirien, Sylvain Gbohhou. En défense, il y a eu Djoss Issama à droite, les Zambiens Kabasa Tchongo et Tandi Mwape dans la charnière centrale et l'Ougandais Joseph Benson Ochaya à gauche. L'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, son compatriote Jean Vital Ourega et Glody Likonza ont formé le trio du milieu de terrain, alors que Chico Ushindi, Jackson Muleka et le Zambien Rainford Kalaba constituaient le trio d'attaque.



Après un moment de nette domination dans l'entrejeu, Mazembe a ouvert la marque à la 30e mn par Christian Koffi Kouamé. Il prolongeait la balle au fond des filets sur une tête de Chico Ushindi après un centre du latéral droit, Djoss Issama Mpeko. Alors que les joueurs du coach Pamphile Mihayo Kazembe multipliaient des offensives dans le camp adverse, le club malgache obtenait l'égalisation contre le cours du jeu, à la 40e mn. Laissé libre, Jean-Yves Razafindrakoto effectuait un rush sur une quarantaine de mètres avant de servir sur un plateau son avant-centre, Andriamonjy Herisoa dit Santatra. Ce dernier trompait le gardien Sylvain Gbahou, plongeant le stade Frédéric-Kibassa dans la

Mazembe écarte Fosa Juniors de son chemin et accède à la phase des poules de la C1 africaine

stupéur. En effet, le résultat de zéro but partout du match aller n'a jamais paru aussi piégé à cet instant du match.

Après la pause, Mazembe partait à nouveau à l'assaut de son adversaire, en monopolisant le cuir. A la 50e mn, l'Ivoirien Ourega, touché, cédait sa place au Zambien Nathan Sinkala. A la 56e, Chico Ushindi délivrait les supporters impatients de Mazembe avec le deuxième but sur une nouvelle passe décisive de Djoss Issama, très actif dans son couloir droit. Impliqué dans le premier but et deuxième buteur de la partie, Ushindi est remplacé à la 58e mn par Trésor Mputu Mabi, qui n'avait disputé le match aller. L'ascendance de Mazembe sur Fosa Juniors s'est affirmée à la 62e mn. Trésor

Mputu adressait une passe de l'extérieur du pied à Christian Koffi Kouamé, qui décochait une somptueuse frappe de vingt-cinq mètres, logeant le cuir sous la barre, hors de portée du gardien de but Andriantsivina. A trois buts à un, Mazembe assurait sa qualification. A la 66e mn, Jackson Muleka, fauché dans la surface de réparation, obtenait un penalty. Voulant se faire justice, il a buté sur le portier malgache. Le score n'ayant pas bougé, Mazembe, comme la saison dernière, accède à la phase des groupes.

**V.Club...**

Second représentant congolais en Ligue africaine des champions, V.Club s'est aussi qualifié, le même dimanche, au stade des Martyrs de Kinshasa, pour la

phase des groupes, aux dépens de l'Association sportive des conducteurs de Kara (ASCK) du Togo. Après le résultat de zéro but partout à l'aller, V.Club a assuré le service minimum en l'emportant au match retour par un but à zéro. Un score étriqué mais précieux. Merveille Kikasa Wamba a inscrit cet unique but sur penalty à la 45+1e mn de jeu. Le coach Florent Ibenge a aligné une équipe avec la mission de posséder le ballon et surtout d'apporter le danger dans le camp d'ASCK. Le Camerounais Nelson Lukong a gardé les perches des Dauphins noirs de la capitale. Dans le champ, on a noté la titularisation des défenseurs Coulibaly à droite, Marcel Mapumba à gauche, Avadongo Luete et Yannick Balanga dans l'axe, les milieux de terrain Mukoko Tonombe, Merveille Kikasa et Jérémie Mumbere. En attaque, l'entraîneur a fait confiance au Ghanéen Zakaria, César Manzoki comme avant-centre et Rossein Tuisila Kisinda sur le flanc gauche. En seconde période, Jésus Moloko Ducapele, Wango et Mbuyi ont fait leur entrée, en remplacement respectivement de Mumbere, Zakaria et Tuisila. Avec ce succès, V.Club compose de facto son ticket pour les huitièmes de finale.

**Martin Engimo**

## LINAFOOT/LIGUE 1

## Le FC Renaissance retrouve le championnat national

La suspension du club orange de Kinshasa a été levée, le 23 septembre, au terme d'une réunion entre le nouveau ministre des Sports, Amos Mbayo, la Fédération congolaise de football association (Fécofa) et l'Hôtel de ville de la capitale.

Le FC Renaissance avait été exclu du championnat national suite aux incidents survenus à la fin du match qui l'opposait à Sanga Balende, sanctionné par un but partout « Nous savons tous que Renaissance est un grand club. Nous sommes conscients que l'arrivée de Renaissance a réveillé DCMP, V.Club et Mazembe, en donnant un goût au football congolais. Et aujourd'hui avec ces violences, vous avez mis vos dirigeants en difficulté parce qu'il fallait trouver une solution. Dieu a fait grâce, nous nous sommes battus auprès des dirigeants de la Linafoot qui avaient sanctionné le club. La ville s'est impliquée, le ministère



Le FC Renaissance du Congo

des Sports, la Fécofa y compris, la suspension vient d'être levée », a déclaré le nouveau patron des sports congolais, Amos Mbayo, s'adressant aux supporters du FC Renaissance du Congo au sortir de la

réunion.

Aussi a-t-il annoncé une rencontre de sensibilisation avec les supporters renais, les invitant à bannir les actes de vandalisme. « Je veux demander au président du FC

Renaissance de me programmer une rencontre avec les supporters. Je veux discuter avec eux. Nous connaissons ce comportement dans notre sport, beaucoup d'infiltrés viennent semer le trouble au

stade pour nuire au club. Il faut que les supporters deviennent vigilants pour arrêter toute personne malintentionnée dans les gradins. Nous voulons éradiquer la violence dans le sport », a-t-il conclu.

Pour rappel, le FC Renaissance du Congo avait été suspendu pour deux ans et relégué en deuxième division. Il était sommé, en plus, de payer une amende de vingt-cinq mille dollars américains, après des incidents malheureux survenus lors du match contre Sa Majesté Sanga Balende à Mbuji-Mayi. On avait déploré d'importants dégâts matériels, plusieurs blessés et un mort. Même s'il y a eu levée de la suspension, le club a toutefois perdu le match contre Sanga Balende par forfait et devra payer l'amende infligée par la Ligue nationale de football.

**M.E**



## JOURNÉE MONDIALE DE LA CONTRACEPTION

# Les jeunes exhortés à plus de responsabilités

Une coalition d'associations a organisé une conférence, le 27 septembre, à Brazzaville, visant à éclairer la jeunesse sur l'importance de la contraception qui la met à l'abri, entre autres, des maladies sexuellement transmissibles, des grossesses précoces et non désirées.

Le Congo n'a pas dérogé à la célébration de la Journée mondiale de la contraception, placée cette année sur le thème « Ta vie, ta responsabilité ». Plusieurs associations et organisations non gouvernementales se sont coalisées pour attirer l'attention des jeunes sur la problématique.

Au-delà du thème retenu, les débats ont porté sur deux thématiques : « Relever les défis et surmonter les barrières » et « Accès des jeunes à la contraception : responsabilité de chacun ».

Le coordonnateur de l'Association congolaise pour le bien-être familial, Samuel Nlemvo, et la représentante d'Afriyan, Marina Loutangou, ont tour à tour exposé sur la première thématique.

Abondant dans le même sens, les deux communicateurs ont souligné que la contraception n'est pas encore ancrée dans la conscience collective juvénile, parce que la sexualité en milieu familial, religieux, scolaire demeure un tabou.

« Ne pas aborder le sujet avec les enfants ne les esquive pas du danger de grossesses précoces, contraction d'infections sexuellement transmissibles, d'avortements ou autres. Nous devons communiquer pour



sensibiliser les enfants aux dangers auxquels ils peuvent être exposés », a souligné Marina Loutangou.

L'autre thématique a été développée par la représentante de l'association Essence Congo, Apipi Ngala Mwazibi. Elle a mis en relief la responsabilité des jeunes face à l'utilisation de différentes méthodes modernes de contraception qui les mettront à l'abri des maladies sexuellement transmissibles, les grossesses

précoces et non désirées dont les conséquences ne sont plus à démentir.

## Les jeunes filles plus exposées au danger

Les études menées sur l'étendue du territoire national montrent, en effet, une faible utilisation de la contraception. Chez les jeunes, 26% de garçons et 14% de filles utilisent systématiquement un préservatif et seulement 1,2% utilise la pilule. Par ailleurs, un

Les participants à la séance de sensibilisation quart des jeunes de 15 à 24 ans a généralement sa première relation sexuelle sans contraception et les jeunes filles sont les plus exposées au danger. Elles subissent le plus les conséquences des grossesses non désirées, entraînant ainsi l'arrêt de la scolarité, des accouchements difficiles, des difficultés socio-économiques, la contamination au VIH/sida et d'autres infections sexuellement transmissibles.

Pour combattre ce fléau, les

associations tirent la sonnette d'alarme pour renforcer les actions de communication sur la contraception à travers les médias, réseaux sociaux ainsi que les campagnes dans les zones à forte concentration des jeunes ; favoriser l'accès des jeunes aux services de planification familiale dans les cliniques et centres de santé intégrés; aménager des espaces de discussions afin d'échanger sur les défis liés à l'accès des jeunes à la contraception. « Ce genre d'activités est très louable car cela permet aux jeunes d'échanger sur la sexualité, considérée comme un sujet tabou dans notre société. La contraception ne sert non seulement pas à éviter les grossesses non désirées, mais également à espacer les naissances et garantir le bien-être familial », a indiqué Jyer Magnondo.

Le représentant résident du Fonds des Nations unies pour la population, Mohammed Lemine Ould Moujtaba, a réitéré l'engagement de toujours soutenir les actions visant à conscientiser la jeunesse sur la contraception.

Gloria Lossele et Merveille Atipo

## CAMEROUN

## Le grand dialogue national va tenter de mettre fin à la crise anglophone

La rencontre tant voulue par le président camerounais, Paul Biya, pour tenter de résoudre le conflit séparatiste qui sévit dans les deux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, s'est ouverte, le 30 septembre à Yaoundé, en présence du Premier ministre, Joseph Dion Ngute.

Les pourparlers doivent s'achever le 4 octobre et ont commencé après quelques mots d'un maître de cérémonie. Le chef de gouvernement a, quant à lui, dans un discours en anglais puis en français, appelé à un « sursaut national », affirmant : « Nous sommes ici pour chercher à donner un rayon de lumière dans la nuit noire des turbulences actuelles ». Le cardinal Christian Tumi, qui avait salué l'annonce du dialogue par le chef de l'Etat camerounais et supplié les séparatistes à y participer, était présent ainsi que John Fru Ndi, président du Social democratic front (SDF), premier parti d'opposition à l'Assemblée nationale, même si cet opposant historique n'a pas le soutien des séparatistes.

Les sécessionnistes sont absents des discussions parce qu'ils exi-

gent, entre autres, un retrait de l'armée dans leurs régions, la libération des détenus anglophones ou l'organisation de négociations dans un pays à l'étranger. Leur absence ne surprend guère puisque l'un des deux, Mark Baretta, présenté par Yaoundé comme celui qui a montré le plus d'ouverture, avait annoncé, le 27 septembre, qu'il ne participera pas aux assises. « La seule façon de mener de véritables négociations était de le faire sur un terrain neutre », soulignait-il.

La crise anglophone dont les autorités veulent à tout prix trouver une solution durable a des causes assez lointaines. En effet, après la Première Guerre mondiale, le Cameroun, ancienne colonie allemande, avait été partagé par la Société des nations (ancêtre de l'ONU), entre la France et le Royaume-Uni.

La partie française accéda à l'indépendance en 1960. Un an plus tard, celle sous tutelle britannique (le Nord majoritairement musulman) opta pour son rattachement au Nigeria mais l'une de ses zones se rattacha au Cameroun francophone, pour former une République fédérale à partir du 1er octobre 1961. Douze ans plus tard, soit en 1972, un référendum mit fin au fédéralisme.

C'est à partir des années 1990 que les revendications anglophones vont se multiplier en faveur d'un référendum d'indépendance. En 2001, des manifestations interdites lors du 40e anniversaire de l'unification dégénèrent, avec plusieurs morts et des leaders séparatistes arrêtés.

La contestation demande la création d'un Etat indépen-

## dant

S'il y a eu une sorte d'accalmie depuis lors, il faut dire que des ambitions séparatistes étaient toujours caressées par les originaires des régions anglophones. Résultat : les tensions actuelles ont fini par émerger en novembre 2016, avec les revendications d'enseignants déplorant la nomination de francophones dans les régions anglophones.

Les juristes de la zone rejetaient ouvertement la suprématie du droit romain au détriment de la « Common Law » anglo-saxonne. Dans leurs revendications, la majorité des leaders de la contestation demande un retour au fédéralisme alors que d'autres veulent la création d'un Etat indépendant, l'« Ambazonie ».

La crise anglophone se solde, dès le mois de décembre de la même

année, par la mort de premiers civils. D'autres seront tués lors de marches de protestation durement réprimées par la police. Le 17 janvier 2017, plusieurs leaders anglophones sont arrêtés, accusés d'« actes de terrorisme ». Le président Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, lève les poursuites en août.

L'International crisis group estime qu'à ce jour, les affrontements armés, mais aussi les exactions et crimes commis par les deux camps contre les civils, ont fait plus de trois mille morts, et l'ONU note que plus de cinq cent-trente personnes ont dû quitter leur domicile du fait de la crise.

Dans le but de résoudre le conflit, le président Paul Biya annonçait, le 10 septembre, la convocation d'un dialogue national de cinq jours.

Nestor N'Gampoula

## OFFRE DE VENTE DE VÉHICULES

L'ambassade de la République fédérative du Brésil à Brazzaville, République du Congo, vend les véhicules suivants :

1-Véhicule marque Camry, année 2008, couleur grise métallique, 5 places (passagers), prix minimum de la vente trois millions quatre cent quatorze mille (3 414 000) FCFA et

2-Véhicule marque Suzuki bus, année 2008, couleur beige, 8 places, prix minimum de la vente deux millions deux cent soixante-seize mille (2 276 000).

Les intéressés pourront voir les véhicules, en offrant la proposition d'achat dans une enveloppe cachetée à l'adresse suivante :

Ambassade du Brésil, avenue Nelson-Mandela C/MFOA / Brazzaville



## FRANCE

# Dernier hommage à Jacques Chirac en présence de nombreux dirigeants étrangers

La France a adressé, lundi, un ultime adieu à son ancien président, inhumé dans la plus stricte intimité après avoir reçu un hommage solennel en présence de quelque quatre-vingts personnalités étrangères, dont Denis Sassou N'Guesso du Congo et Vladimir Poutine de Russie.

Après un week-end marqué par un flot continu d'anonymes venus signer des livres d'or à l'Élysée ou se recueillir devant la dépouille de Jacques Chirac, décédé le 26 septembre à l'âge de 86 ans, une cérémonie familiale privée s'est tenue aux Invalides, le 30 septembre, en début de matinée en présence de Bernadette Chirac, son épouse, très affaiblie. La cérémonie a été suivie par des honneurs funèbres militaires rendus par le chef de l'État français, Emmanuel Macron, puis le cercueil de l'ancien président, porté par la garde républicaine, a quitté la cour au son de la marche funèbre de Chopin pour rejoindre l'église Saint-Sulpice.

Drapé de bleu-blanc-rouge, le cercueil de Jacques Chirac a remonté la nef de l'église parisienne, sous les yeux de près de deux mille invités tandis qu'à l'entrée, la foule massée sur le parvis applaudissait l'entrée du corps dans l'église. Le deuxième plus grand édifice religieux de la capitale française, derrière la cathédrale Notre-Dame, toujours fermée au public après l'incendie qui l'a ravagée le 15 avril, était comble, avec quatre-vingts personnalités étrangères, chefs d'État et de gou-



Après l'hommage solennel, Jacques Chirac a été inhumé dans l'intimité familiale, au cimetière du Montparnasse, au cœur de cette Ville de Paris dont il a été le maire de 1977 à 1995 (Philippe Lopez/AFP)

vernement, anciens dirigeants et membres de familles royales.

Outre le président russe, Vladimir Poutine, ses homologues congolais, Denis Sassou N'Guesso; italien, Sergio Mattarella; géorgien, Salomé Zourabichvili; et les Premiers ministres libanais, Saad Hariri; et hongrois, Viktor Orban; ainsi que le roi Abdallah de Jordanie et

l'émir du Qatar, Tamim Bin Hamad Al-Thani, étaient présents à la cérémonie. Notons que le chef d'État congolais était accompagné de la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso; du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso; et du ministre des Sports et de l'éducation physique,

Hugues Ngouélondélé.

Ont assisté également à la cérémonie les anciens présidents américain Bill Clinton et afghan Hamid Karzaï; l'ancien chancelier allemand, Gerhard Schröder; l'ancien président du gouvernement espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero; et l'ancien président sénégalais, Abdou Diouf.

L'Europe était, pour sa part, représentée par le président sortant de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, et la Grande-Bretagne par le prince Edward, comte de Wessex, et fils de la reine Elisabeth d'Angleterre. Souffrant, le roi du Maroc, Mohammed VI, avait mandaté son fils, le prince Moulay El Hassan.

Côté français, le service solennel s'est déroulé en présence des anciens présidents François Hollande, Nicolas Sarkozy et Valéry Giscard d'Estaing.

Toute la classe politique française, à quelques exceptions près, était venue à Saint Sulpice honorer Jacques Chirac, qui fut locataire de l'Élysée pendant douze ans (1995-2007), deux fois Premier ministre et trois fois maire de Paris, avant d'être inhumé dans l'intimité au cimetière du Montparnasse aux côtés de sa fille Laurence, décédée en 2016.

La plupart des quelque quatre-vingts personnalités étrangères - à l'exception notamment de Vladimir Poutine - se sont ensuite retrouvées pour un déjeuner à l'Élysée autour du chef de l'État français.

La rédaction avec AFP

## INTERVIEW.

## Rodolphe Adada : « Il s'était créé une relation très personnelle entre les présidents Sassou et Chirac »

À l'occasion de la venue du président congolais à Paris pour les obsèques du président Chirac, l'ambassadeur du Congo en France évoque, dans un entretien exclusif accordé aux Dépêches de Brazzaville, l'amitié et la relation particulières qu'ont eues les deux chefs d'État.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : En tant que ministre des Affaires étrangères, vous avez été le témoin de la relation privilégiée entre les deux présidents...**

**Rodolphe Adada (R.A.) :** Il faut être modeste. En effet, j'ai été ministre des Affaires étrangères du Congo pendant la présidence de Jacques Chirac et, à ce titre, j'ai accompagné le président Denis Sassou N'Guesso dans les différents contacts qu'il a pu avoir avec le président français, dans le cadre de la coopération et du travail international. Je n'étais, en quelque sorte, qu'un accompagnateur.

Le président Sassou a été très affecté par la disparition de son ami. Au-delà des relations entre deux chefs d'État qui représentent chacun leur pays avec leurs intérêts respectifs, il s'était créé une relation très personnelle entre le président Sassou et le pré-

sident Chirac, y compris au niveau de l'intimité familiale et, d'ailleurs, dès l'annonce de la disparition du président Chirac, le président Sassou a tout de suite annoncé qu'il viendrait aux obsèques.

**L.D.B. : Que reprenez-vous de ces rencontres avec l'ancien président français ?**

**R.A. :** Beaucoup a été dit et tout est vrai dans ce que la presse a rapporté sur le président Chirac. C'était un homme chaleureux qui vous mettait à l'aise, vous permettait de vous exprimer. Vous pouviez exposer tranquillement le problème qui vous amenait à le rencontrer et à ce niveau-là, c'est une très grande qualité.

Cette relation particulière entre le Congo et la France a aussi été nouée par celui qui était à ma place ici, l'ambassadeur Henri Lopes, alors Premier ministre à l'époque où Jacques Chirac lui-même



occupait ce poste en France. Des orientations ont été prises qu'il faut maintenant consolider, poursuivre, parce que les États continuent même si les hommes, malheureusement, passent.

**L.D.B. : Vous parlez de la continuité de l'État. Que peut-on dire de l'après Chirac ?**

**R.A. :** Nous parlons à un moment où, il y a quelques semaines à peine, le président Denis Sassou N'Guesso était à Paris dans le cadre d'une visite bilatérale où il a pu rencontrer longuement le président Emmanuel Macron. C'est dans cette continuité des affaires d'État et je pense que, ma foi, cette relation spéciale continue d'être nourrie.

Interview à suivre également sur Adiac TV [www.adiac.tv](http://www.adiac.tv)

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma



## GENRE

# Antoinette Sassou N'Guesso reçoit un prix de reconnaissance

La première dame du Congo, présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad), a été primée, le 26 septembre à New York, par l'Initiative mondiale pour le développement, pour son engagement dans le domaine social et de la santé.

Le trophée de reconnaissance a été réceptionné par la directrice de cabinet de l'épouse du chef de l'Etat, Blandine Malila, au cours d'un colloque sur l'autonomisation des femmes vivant dans les zones de conflit. « Depuis plusieurs décennies, Antoinette Sassou N'Guesso se bat pour certaines causes sociales. La première qui lui tient à cœur, c'est la drépanocytose. A travers ses œuvres, le Congo est l'un des premiers pays en Afrique centrale à avoir ouvert un centre pour les malades atteints de la drépanocytose. Son combat inlassable mené dans la lutte contre cette maladie génétique lui a valu une reconnaissance de l'OMS qui l'a décorée récemment, à Genève, en Suisse », a rappelé la présidente de l'Initiative mondiale pour le développement, Leila Ndiaye.

Dans le cadre de la lutte contre la drépanocytose, Leila Ndiaye a annoncé que son institution, en collaboration avec une entreprise de la place, a offert à la Fondation Congo Assistance la digitalisation des données médicales des patients atteints de la drépanocytose. « Nous avons octroyé un montant évalué à cinq millions de dollars pour que la digitalisation de tous les patients atteints de la drépanocytose puisse être réalisée », a-t-elle précisé. En dehors de l'épouse du

chef de l'Etat congolais, la première dame de la République démocratique du Congo, Denise Tshisekedi, et d'autres personnalités telles que l'ancienne ministre française, Rama Yade, et Vanessa Munga ont reçu chacune un prix d'encouragement. L'Initiative mondiale pour le développement est une institution créée en 2003. Elle a pour rôle de promou-

voir les initiatives du secteur privé en Afrique, en mettant l'accent sur tous les projets de développement. A New York, quelques jours avant, la présidente et directrice générale de cette institution, Leila Ndiaye, a échangé avec la présidente de l'Opdad, Antoinette Sassou N'Guesso. Au cours de cet entretien, elle a promis d'accompagner la Fondation

Congo Assistance dans des projets de développement. « Le Congo est au cœur de nos préoccupations, parce que l'Initiative mondiale pour le développement souhaiterait accompagner la Fondation Congo Assistance dans des projets de développement, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'auto-

nomisation de la femme et de la jeunesse congolaise », a-t-elle expliqué au sortir de l'audience.

S'agissant de l'Opdad, a-t-elle précisé, son institution est prête à accompagner cette organisation dans la mise en œuvre des projets de développement. « L'Organisation des premières dames d'Afrique étant une autre structure régie par des textes, il faut passer par un processus afin que toutes les propositions à soumettre soient validées. S'il était possible pour nous de collaborer avec cette organisation continentale, nous sommes prêts à accompagner l'Opdad dans ses projets de développement. L'une de nos spécialités c'est l'industrialisation, et autres projets qui ont trait à l'agriculture et à la transformation des matières premières en produits finis », a indiqué Leila Ndiaye.

Originaire de la Côte d'Ivoire, Leila Ndiaye possède plus de vingt ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre des politiques au niveau des gouvernements africains et du secteur privé. Elle se dit profondément passionnée pour résoudre les problèmes clés de développement en Afrique, en exploitant le pouvoir du secteur privé pour créer des emplois.

Yvette Reine Nzaba



Blandine Malila recevant le trophée des mains de la directrice de l'IGD, en lieu et place de la première dame du Congo

# AFRIKAN CAMPUS

We will make you love learn and apply

BRAZZAVILLE LE  
2 OCT. 2019

## Seminaire Prospective

OBJECTIF CROISSANCE

### QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

09H À 13H00

SÉMINAIRE PROSPECTIVE

ENTRÉE SÉMINAIRE : 50 000 FCFA

14H À 18H00 : FORMATIONS :

PROSPECTIVE - INNOVATION - BIG DATA  
LES MODÈLES ÉCONOMIQUES  
DIGITAL BANKING - MARKETING DIGITAL

TARIF FORMATIONS : 50 000 FCFA

18H30 - COCKTAIL DE RÉSEAUTAGE

RÉSERVATIONS :

info@afrikancampus.com

+242 05 536 6979 / +242 06 844 5867

+242 06 56 74 467

Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO)

www.afrikancampus.com

designbyevie.com



## LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Un défi majeur à relever

De retour de New York où il a pris part au sommet Action climat, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, a animé, le 27 septembre à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle il a évoqué les engagements pris par la République du Congo lors de ces assises.

Dans le secteur agricole considéré comme le premier facteur de déforestation, le Congo a pris des mesures pour développer les plantations de cultures industrielles en zones de savane plutôt qu'en forêt, afin de réduire la déforestation. Il entend aussi développer, dans ces zones, les cultures de palmier à huile, de cacaoyer, de cafer, d'anacardier, a déclaré le ministre d'Etat, Henri Djombo.

Des engagements, a-t-il fait savoir, ont été pris pour la production d'huile de palme à travers la signature du mémorandum avec l'Alliance pour les forêts tropicales, dans le cadre de l'Initiative pour la production durable d'huile de palme (TFA/APOD). Un arrêté interministériel, a dit le ministre, a été pris pour pratiquer la culture du palmier à huile en zones de savane aux fins de la production de palme éco-responsable.

Parmi les engagements annoncés par le ministre d'Etat, figure, entre autres, la lettre d'intention portant sur le

plan d'investissement de la stratégie nationale de réduction des émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts (Redd+), signé à Paris, en France, par le président Denis Sassou Nguesso.

Henri Djombo a cependant indiqué que toutes les résolutions mettant en place les mécanismes de financement du climat n'ont pas encore porté suffisamment des fruits dans les pays en voie de développement. « Ces initiatives internationales

de financement de climat vont très lentement mais, depuis que nous y pensons, il est question aux niveaux régional, continental, sous-régional et national d'innover et de créer des mécanismes appropriés pour financer notre environnement et lutter contre le changement climatique », a-t-il dit.

**«Les efforts du Bassin du Congo moins encouragés»**

Le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche s'est indigné d'une certaine

indifférence des systèmes ou mécanismes financiers à l'égard du continent africain. Pour la lutte contre la déforestation avec le mécanisme comme Redd+, Henri Djombo a signifié: « Il y a des pays qui ont accès à des financements faciles même quand ils ne sont pas les modèles en matière de gestion durable de forêts. Les efforts accomplis dans le Bassin du Congo à partir de la politique de notre pays sont connus mais, ils ne sont pas récompensés. Le Bassin du Congo comme initiative est certainement celle qui reçoit le moins de transfert financier dans le cadre de la préservation de l'environnement par rapport à d'autres bassins comme ceux de l'Amazonie, d'Asie du sud-est », a-t-il regretté. Concernant la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, le ministre d'Etat a fait savoir que la République du Congo a entrepris la révision de la loi sur la pêche maritime en vue d'assurer une meilleure gestion du secteur. Pour lutter contre la dimi-

nution constatée de la ressource, a-t-il laissé entendre, le Congo développe des alternatives à travers l'aquaculture et la pisciculture pour l'approvisionnement en produits halieutiques.

Par ailleurs, la destruction des sols du fait de l'utilisation des engrais et de la mécanisation peuvent entraîner l'érosion et la fragilisation des couches protectrices avec pour conséquence des émissions de gaz à effet de serre. « Nos sols sont encore protégés et des précautions sont prises notamment pour encourager la production et l'utilisation des biofertilisants dans les grandes exploitations agricoles », a rassuré Henri Djombo.

Dans les perspectives d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris, le ministre d'Etat a fait savoir qu'il est impérieux d'accompagner les efforts des pays du Bassin du Congo dans la gestion durable des écosystèmes particulièrement sensibles comme les forêts, les tourbières et les mangroves.

Rosalie Bindika

**« Il y a des pays qui ont accès à des financements faciles même quand ils ne sont pas les modèles en matière de gestion durable de forêts. Les efforts accomplis dans le Bassin du Congo à partir de la politique de notre pays sont connus mais, ils ne sont pas récompensés. Le Bassin du Congo comme initiative est certainement celle qui reçoit le moins de transfert financier dans le cadre de la préservation de l'environnement par rapport à d'autres bassins comme ceux de l'Amazonie, d'Asie du sud-est »**

## JOURNÉE MONDIALE DU CŒUR

## Les cardiologues congolais réitèrent l'importance de l'activité physique et sportive

La Société de cardiologie du Congo (Socarco) a organisé, le 28 septembre à Brazzaville, une journée scientifique pour célébrer l'événement, sous l'angle préventif des maladies cardiovasculaires.

Tenue sur le thème « Maladies cardiovasculaires », l'initiative scientifique a été enrichie de plus de quarante-sept communications réparties en sept sessions. Les orateurs ont souligné l'importance de l'activité physique et sportive dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires, favorisées par l'hypertension artérielle, le diabète, l'obésité et le manque d'exercice. Ces maladies tuent plusieurs personnes chaque année.

Ainsi donc, l'activité physique et sportive est à pratiquer au moins trois fois dans la semaine. Les cardiologues l'estiment à une demi-heure par séance afin de s'ap-



Les cardiologues instruisant sur l'importance de l'activité sportive/Adiac

procher de l'idéal qui serait d'une heure, comprenant échauffements, exercices physiques et récupéra-

tion. Outre l'activité sportive, le Pr Thierry Raoul Alexis Gombet a suggéré : « la mise en place de l'assurance maladie et la disponibilité des médicaments génériques qui pourraient être efficaces à la lutte contre les maladies cardiovasculaires ».

La journée scientifique a permis également aux orateurs de formuler des recommandations, de faire la description des symptômes, d'expliquer les traitements, de commenter les diagrammes, courbes et histogrammes actualisés ainsi que les statistiques de

différentes pathologies cardiovasculaires. « Parmi les causes de mortalité, il y a les cancers, et juste avant, ce sont les maladies cardiovasculaires. Dans notre pays, l'hypertension artérielle occupe une place importante. Il est important de rappeler à la population certaines mesures pour prévenir ces maladies dont la pratique de l'activité physique pendant au moins trente minutes chaque jour pour contribuer à la prévention de l'accident cardiaque ou vasculaire cérébral », a-t-on signifié.

En dehors de l'activité sportive, il y a également les gestes qui peuvent sauver contre les maladies cardiovasculaires : mesurer sa pression artérielle, dépister le diabète ou une dyslipidémie, ne pas fumer, contrôler la prise de poids, avoir une activité physique régulière et une alimentation équilibrée, « Le sport devrait être un acte médical qu'on devrait inscrire sur ordonnance comme cela se passe sous d'autres cieux depuis des décennies », a conclu un des intervenants, le Dr Kouala.

Fortuné Ibara

**« Parmi les causes de mortalité, il y a les cancers, et juste avant, ce sont les maladies cardiovasculaires.**

**Dans notre pays, l'hypertension artérielle occupe une place importante. Il est important de rappeler à la population certaines mesures pour prévenir ces maladies dont la pratique de l'activité physique pendant au moins trente minutes chaque jour pour contribuer à la prévention de l'accident cardiaque ou vasculaire cérébral »**



## RENTÉE SCOLAIRE 2019-2020

# L'Etat dote les établissements d'enseignement technique et professionnel de kits

Le matériel offert le 27 septembre par le ministre de tutelle, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, est destiné aux établissements publics situés dans les différents départements du pays afin de leur permettre d'aborder avec optimisme la nouvelle année scolaire.

Composés, entre autres, de matériel didactique et de bureau, de matières d'œuvre pour les établissements techniques (lycées, Centre d'enseignement technique féminin), les écoles professionnelles et paramédicales, les kits ont été réceptionnés par les directeurs généraux de l'Enseignement technique et professionnel. A cela, s'ajoutent les supports pédagogiques ainsi qu'un matériel informatique destiné essentiellement aux lycées. Remettant un échantillon du matériel aux directeurs généraux, le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi a insisté sur la réussite de la rentrée scolaire, le 1er octobre, dans ce sous-secteur de l'Education nationale. « La rentrée scolaire c'est déjà mardi,

*c'est une activité importante pour nous, donc nous n'avons pas le droit de la louper. Il faut faire parvenir ce matériel le*

*plus rapidement en utilisant tous les moyens possibles afin que la rentrée soit effective le 1<sup>er</sup> octobre », a-t-il instruit.*

Réceptionnant son lot, le directeur général de l'Enseignement professionnel, Chrysostome Lia, a remercié le gouvernement

pour ce matériel très important au moment où le pays traverse une période assez difficile. S'engageant à en faire bon usage, il a indiqué que le plus grand problème reste son acheminement jusqu'à destination. « Nous allons fournir des efforts, je pense que le département qui est un peu difficile est celui de la Likouala par rapport à son éloignement et à son enclavement. Avant ou pendant la rentrée, le matériel sera acheminé d'autant plus que la répartition est déjà faite. Le directeur départemental de l'Enseignement technique et professionnel est déjà au courant. Nous allons tout faire pour que cela arrive comme dans les autres départements », a assuré Chrysostome Lia.

**Parfait Wilfried Douniama**



Le ministre Fylla remettant un échantillon du matériel aux directeurs généraux/Adiac

## ASSOCIATION JEUNES LEADERS DU CONGO

## La nouvelle équipe dirigeante veut des réformes

La plate-forme a confié, le 26 septembre à Brazzaville, la charge du bureau du secrétariat exécutif national à Lauréat Mahomi qui entend recadrer la gestion pour faire avancer cette organisation.

La passation de service entre le bureau de la coordination générale sortant et le nouveau secrétariat exécutif national s'est passé dans la convivialité. Le coordinateur général des Jeunes leaders du Congo (JLC), Ilitch Yoka, a remis officiellement les textes fondamentaux, le récépissé, les rapports d'activités de l'organisation et autres attributs du pouvoir au nouveau secrétaire exécutif national. « Nous allons continuer de diriger l'organisation avec certains acquis de nos prédécesseurs. Mais doivent cesser, entre membres, les mauvais comportements dont les retards aux réunions. Nous tenterons aussi d'apporter une légère touche pour faire avancer notre organisation », a déclaré Lauréat Mahomi, dès sa prise de fonction.

Le bureau du nouveau secrétariat national est composé de dix membres placés sous la tutelle du secrétariat exécutif national, supervisé lui par la coordination générale de la plate-forme JLC. « Hier, la coordination générale s'occupait de l'exécutif national et de l'international, c'est-à-dire France, Etats-Unis, Russie et le Maroc où nous sommes en installation. Nous nous sommes décentralisés. La coordination générale ne gère plus l'exécutif au niveau d'un pays mais elle veille au bon fonctionnement des organes et à la vision de la plate-forme », a expliqué Ilitch Yoka.

Séance tenante, la coordination générale a fait le point sur la situation des partenariats ainsi que sur celle des rapports moral et financier. Il est à noter que la plate-forme JLC a noué trois partenariats, l'un avec la mairie de Brazzaville pour la mise en place des clubs citoyens dans les quartiers de la ville, l'autre avec la Fondation congolaise pour la recherche médicale en vue de promouvoir la recherche en milieu universitaire ainsi que dans les lycées et enfin, le troisième avec la Jeune chambre internationale afin de corser les formations juvéniles. Cette organisation se veut être une force de proposition auprès des institutions de la République et compte organiser des formations au leadership, à la citoyenneté, au vivre ensemble, etc. Elle est membre du conseil consultatif de la société civile congolaise.

**Fortuné Ibara**



Lauréat Mahomi, nouveau secrétaire exécutif national des JLC/Adiac

## SECTEUR MARITIME

## Les femmes incitées à se former aux métiers de la mer

Dans le cadre de la Journée internationale de la mer qui sera célébrée le 30 septembre, le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, a rendu publique une déclaration dans laquelle il a invité les Congolaises à se former aux métiers du domaine.

« Autonomisation des femmes dans la communauté maritime », c'est le thème de la journée qui offre l'occasion de sensibiliser le grand public à l'importance de l'égalité des sexes dans le secteur maritime. Elle permet au gouvernement de rappeler à l'opinion nationale le rôle capital que joue la femme dans l'épanouissement de ce domaine.

Fidèle Dimou a réitéré l'engagement du gouvernement à soutenir et favoriser l'accès des Congolaises aux métiers de la mer. L'objectif étant de leur permettre d'œuvrer, au même titre que les hommes, pour le développement du secteur maritime, un domaine porteur de richesses et générateur d'emplois.

« Dans le secteur maritime, bien que présentant encore des résultats mitigés, le gouvernement congolais s'est engagé à continuer de promouvoir l'accès des femmes aux professions du secteur, conformément aux cibles définies dans l'objectif 5 de développement durable sur l'égalité entre les sexes », a indiqué le ministre des Transports.

L'Organisation maritime internationale a mis en place, depuis trente et un ans, un programme spécial visant à encourager cette politique. A travers ce programme, elle a déjà octroyé aux femmes des bourses d'études afin qu'elles accèdent à des formations techniques de haut-niveau dans le



Le ministre Fidèle Dimou

domaine maritime. Parmi ces formations, il y a celles portant sur la gestion portuaire au féminin. Une filière destinée aux pays en développement. Cette formation est organisée au Havre, en France, en collaboration avec l'Institut portuaire d'enseignement et de recherche. D'après le ministre des Transports, trois cent huit femmes, dont des Congolaises, y ont été formées. « A l'Université maritime mondiale, basée en Suède, le nombre de femmes diplômées a augmenté ces dernières années. A la fin de l'année universitaire 2017-2018, mille deux

cent vingt-neuf femmes ont obtenu des titres universitaires, sur un total de quatre mille neuf cent dix-neuf diplômés. De même, trois cent soixante-et-une femmes ont été qualifiées à la fin de l'année 2017-2018, à l'Institut de droit maritime international de Malte, sur un total de huit cent trente-sept diplômés », a précisé Fidèle Dimou. L'Organisation maritime internationale est une institution spécialisée des Nations unies basée à Londres, en Angleterre. Elle compte cent soixante-quatre États membres et trois associés.

**Firmin Oye**



## VIE DES PARTIS

## Le cinquième congrès ordinaire du PCT se tiendra en décembre

Réuni les 28 et 29 septembre au Palais des congrès de Brazzaville, le bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) a retenu la période du 27 au 30 décembre pour tenir ses assises tant réclamées.

La question sur la nature du prochain congrès et le cumul des fonctions qui divisaient les responsables du parti, socle de la majorité présidentielle depuis un certain moment, vient d'être réglée. En effet, les membres du bureau politique du PCT se sont accordés, le 29 septembre, sur ces deux points.

« Le bureau politique est tombé d'accord sur la nature du congrès après de longs débats et de longs échanges empreints de camaraderie. Par rapport à ce que nous avons vécu ce dernier temps qui donnait à penser qu'il y avait problème au sein du PCT, notamment la nature du congrès, tout a été aplani, nous allons droit vers le cinquième congrès ordinaire dont les dates sont prévues du 27 au 30 décembre 2019, si cela est confirmé par le comité central », a annoncé à la presse, le porte-parole du PCT, Serge Michel Odzocki, précisant que le comité central se tiendra à la mi-octobre.

A propos du cumul des fonctions au parti, il a rappelé qu'il s'agit d'une des recommanda-



Une vue des membres du bureau politique. Adiac

tions du sixième congrès extraordinaire de juillet 2011 et le bureau politique a décidé de faire l'évaluation de toutes les recommandations au prochain congrès.

« Nous allons faire au prochain congrès l'évaluation de toutes les recommandations et c'est à l'issue de cela que nous apprécierons, nous verrons ce qu'il faut faire,

s'il faut reconduire ou pas. Donc, plus de débats, plus de discussions stériles autour du problème de cumul. Si on prend l'image d'un fleuve dont le cours d'eau déborde du lit, aujourd'hui on peut dire que tout est revenu dans l'ordre et que c'est unis que nous allons vers le cinquième congrès ordinaire », a assuré Serge Michel Odzocki.

Le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, s'est, quant à lui, félicité du fait que les membres du bureau politique ont pris leurs responsabilités en appréciant sereinement les documents et en engageant le débat sans tabou sur la vie du parti.

« Tout s'est passé conformément à la règle qui régit notre parti : unité, critique, unité. Sans complaisance, nous nous

sommes fait des observations, et en toute responsabilité, nous avons tiré les conséquences de l'échange militant entre camarades. Tous, nous avons pris la résolution de redonner au PCT son prestige de plus grand parti politique de la République », s'est-il réjoui.

Il a également sonné la fin de la récréation et des querelles, assurant que l'engagement est pris pour aller dans l'unité au cinquième congrès ordinaire du parti.

« Je dois ici féliciter tous les membres du bureau politique et dire qu'il n'y a plus de zizanie, que partout la base du parti doit travailler, se conforter conformément à la ligne telle que vient de la repréciser la dix-septième réunion ordinaire du bureau politique. Cette ligne nous engage sur la tenue du cinquième congrès ordinaire du PCT, congrès du cinquantenaire, dans la discipline, l'unité et la mobilisation de tous », a conclu Pierre Ngolo, sous les applaudissements des membres du bureau politique.

**Parfait Wilfried Douniama**

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)





## RECHERCHE SCIENTIFIQUE SUR L'ÉNERGIE ATOMIQUE

## Des experts russes attendus à Brazzaville

Lors d'une récente rencontre à Vienne, en Autriche, avec les dirigeants de la Corporation de l'énergie atomique (Rosatom), le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a annoncé que la capitale congolaise est prête à recevoir des experts russes afin d'harmoniser les actions visant à faciliter la concrétisation de l'accord sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique au Congo.

En marge des travaux de la 63e conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a échangé avec le directeur général de Rosatom, Alexey Likhachev. Ce dernier a fait savoir que l'année 2020 sera consacrée à l'intensification des activités communes avec le Congo en matière de l'énergie atomique. « Nous devons passer de la parole aux activités pratiques, notamment la formation des cadres, des professionnels dans le domaine nucléaire ainsi que la création des infrastructures y relatives », a fait savoir Alexey Likhachev.

Les deux parties ont, par ailleurs, discuté des modalités de mise en œuvre de l'accord de coopération signé en mai 2019 à Moscou, de l'accélération des travaux relatifs à la création du comité de coordination et de la feuille de route à cet effet.

Rappelons que la coopération entre les deux pays prévoit, entre autres, la construction à Brazzaville d'un centre de science nucléaire.

Pour se faire une idée concrète



Le ministre de la Recherche échangeant avec les partenaires russes

de ce qui est dit sur le papier, le directeur général de Rosatom a invité la partie congolaise à visiter les sites de l'industrie nucléaire, précisément la centrale nucléaire de 1200 MW, des réacteurs de recherche et de leur configuration pour le domaine de l'agriculture ainsi que de la médecine, des installations qui font partie de la logistique globale. Alexey Likhachev a également convié le ministre de la Recherche scientifique à prendre part à la conférence Russie-Afrique qui se tiendra, du 22

au 24 octobre, à Sotchi, en vue d'organiser la table ronde sur la thématique nucléaire et pour parler des sujets communs y compris celui du centre des sciences et des technologies nucléaires.

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique a, pour sa part, rappelé que le réchauffement diplomatique entre le Congo et la Russie passe aussi par l'énergie nucléaire. Il a également affirmé que la recherche scientifique dans son pays tient sur deux pôles: l'un avec la République

française et l'autre avec la Fédération de Russie. Ce qui est donc normal, a-t-il dit, pour que les relations entre les deux États aillent de l'avant.

## D'autres travaux

Le ministre a pris part également à une autre rencontre consacrée à l'analyse de la feuille de route pour un programme national de lutte contre le cancer, élaborée conjointement par l'AIEA et l'Organisation mondiale de la santé. L'objectif est d'aider les pays à mieux

planifier les services de médecine nucléaire et de radiothérapie, en tenant compte des capacités nationales, du paysage épidémiologique des cancers et en définissant des résultats qui peuvent être mesurés et évalués. Ce forum a aussi communiqué sur l'utilisation des rayonnements ionisants, source d'innovation pour le traitement des cancers. La délégation s'est aussi associée à la réunion parallèle des représentants du groupe de l'Accord régional de coopération pour l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires. Il s'agit là d'un accord intergouvernemental conclu par les États membres africains pour renforcer et élargir la contribution de la science et de la technologie nucléaires au développement socioéconomique sur le continent africain. Ce programme inclut vingt-deux projets qui représentent des priorités dans la région dans les domaines de la santé, l'agriculture, l'élevage, la gestion des ressources.

Rominique Makaya



## REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093  
18, Avenue Emile Biayénda  
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur  
Centre ville - Brazzaville  
République du Congo

Tel. : 06 808 13 24/05 737 37 03  
Fax: +41 22 739 7279

## ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE DEUX (02) AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance deux (02) avis d'appel d'offres à savoir :

- 1- «Demande De Proposition N° HCR/BZV/UAL/RFP/005/2019-gdsa pour le service de communication par réseau mobile au HCR en République du Congo »;
- 2- «Demande De Proposition N° HCR/BZV/UAL/AAO/016/2019-gdsa pour la fourniture de connexions Internet aux bureaux du HCR en République du Congo»

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 28 octobre 2019 à 17 h 00.

Brazzaville, le 27 septembre 2019

Section Approvisionnements



## L'Académie nationale des sciences et technologies tient sa première session

Créée le 27 décembre 2011, la structure considérée comme la plus haute instance scientifique du pays s'est réunie pour la première fois, le 28 septembre, à Brazzaville, en session thématique.



Les membres de l'Académie des sciences après la session thématique

L'Académie nationale des sciences et technologies a pour vocation d'accompagner l'essor scientifique du pays et servir d'interface avec d'autres instances scientifiques internationales, a expliqué son président, le Pr Assori Itoua Ngaporo, en présence des membres fondateurs comme le Pr Ngombé Mbalawa, le Pr Armand Moyikoua, secrétaire perpétuel de la structure.

Le Pr Assori Itoua Ngaporo a précisé que jusque-là, cette organisation n'est pas encore reconnue par l'Etat. « C'est par ces avis et conseils scientifiques que l'Académie finira par vaincre la réticence de l'Etat congolais », a-t-il fait savoir. Il a, par ailleurs, souligné qu'en Afrique centrale, il n'y a que le Congo et le Cameroun qui disposent des académies de sciences.

La session thématique tenue huit ans après sa création est sans nul doute un signe que l'Académie nationale des sciences et technologies du Congo est sortie de sa torpeur. Les travaux et les démarches vont donc se multiplier pour avoir la reconnaissance et l'appui multiforme de l'Etat.

R.M.





### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

PROJET DE LA DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO  
Référence de l'accord de financement : 2000200000001  
N° d'identification du Projet : P-CG-GB0-002

Le projet de la dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de constituer une base de données des fournisseurs et prestataires pour l'année 2020.

Les domaines concernés sont :

- Fourniture de bureau et consommable informatiques ;
- Fourniture du matériel et équipement informatique ;
- Maintenance de la climatisation et électricité ;
- Maintenance équipements informatiques et bureautiques ;
- Entretien et maintenance de véhicule de type TOYOTA ;
- Plomberie et sanitaire ;
- Service de sécurité
- Service d'entretien ;
- Services de traiteur ;

Aux offres devront être jointes les documents ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Le dossier administratif et fiscal (RCCM, RC, SCIEN/ SCIET,

Patente en cours, NIU).

-Les références aux prestations similaires.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 12 octobre 2019 à 16h00 et porter expressément la mention «Avis à Manifestation d'Intérêt en vue de constituer une base de données des fournisseurs et prestataires pour l'année 2020.»

Unité de Coordination du Projet CAB – République du Congo  
À l'attention : M. Yvon Didier MIEHAKANDA, Coordonnateur du projet CAB-Congo

Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unis

Tel : +242 06 835 00 41

Mail : contact@cabcongo.com; omfnadin@gmail.com

**Yvon Didier MIEHAKANDA**

**Coordonnateur du projet CAB-Congo**

### Communiqué

Il nous a été signalé que des personnes mal intentionnées circulent dans les quartiers, objet des travaux du Projet d'Extension en zones Périphériques et de renforcement du Service d'eau potable à Brazzaville (PEPS). Ces personnes exigent aux paisibles populations, en attente d'un branchement au nouveau réseau d'eau tel que prévu par le projet, le paiement d'une certaine somme d'argent pour frais de souscription.

La Direction de La Congolaise Des Eaux (LCDE) tient à informer l'opinion nationale et toute sa future clientèle qu'elle n'a, à ce jour, mandaté aucune personne ou groupe de personnes à cet effet.

Seules les équipes de l'ONG Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) en charge du volet Information Education Communication (IEC) sont officiellement habilitées à communiquer et sensibiliser les populations, dans le cadre de ce projet.

Les modalités de paiement des frais de souscription des abonnements seront organisées conjointement par La Congolaise Des Eaux (LCDE) et l'ONG sous la coordination exclusive de La Congolaise Des Eaux (LCDE).

La Congolaise Des Eaux (LCDE) en appelle donc à tous les habitants des zones bénéficiaires du projet à être vigilants et à dénoncer toute personne suspecte et non mandatée.

Les quartiers concernés par ce projet sont entre autres : Bilolo Académie, Ngambio, Itsali, Inzouli, Cité des 17 Makabandilou, Massengo 3 Poteaux, Impoh-Manianga Massengo Domaine, Ngamakosso, Kombo-Matari, Mayanga, Moussosso,

Toute personne surprise en flagrant délit fera l'objet de poursuites judiciaires.

Fait à Brazzaville, le 30/09/ 2019

La Direction



### AVIS DE RECRUTEMENT

#### Une institution financière de la place recrute des Caissiers

#### PROFIL RECHERCHE :

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

#### COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
  - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 15 Octobre 2019 à 17h00.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.



## JOURNÉE MONDIALE DE LA CONTRACEPTION

## Des séances de sensibilisation organisées dans les marchés

Les activités ont été initiées à Pointe-Noire par l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF), dans le cadre de la célébration de l'événement, le 26 septembre, sur le thème « C'est ta vie. C'est ta responsabilité ».

Les membres et volontaires de l'ACBEF ont mis à profit la journée pour sensibiliser la population en général et les jeunes en particulier aux différents modes de contraception afin d'éviter des grossesses précoces, non désirées et à risque.

Ainsi, au marché de la Liberté en face de l'église catholique Saint Jean- Bosco, au Grand marché et au marché de l'OCH, les membres de l'ACBEF ont déployé des stands où ont été exposés les différents produits contraceptifs et les flyers délivrant des messages sur la contraception. Tour à tour, les visiteurs, tout âge confondu, ont été éduqués sur les méthodes contraceptives modernes par l'Espoir d'Almeda, du point focal Mouvement action des jeunes de Pointe-Noire; Prince Poaty, volontaire de l'ACBEF; et les autres membres de cette association.



Une séance de sensibilisation de l'ACBEF au marché de Pointe-Noire/Adiac

Les orateurs ont indiqué que l'utilisation régulière de la pilule, les injectables, l'implant, le stérilet, les spermicides, la pilule d'urgence et les préservatifs masculins et féminins sont, entre autres, les différents moyens de contraception. En expliquant leur usage et les différents avantages, ils ont ajouté que ces produits et méthodes évitent aux jeunes filles d'avoir des grossesses indésirées, permettent aux couples de planifier les naissances et d'avoir un enfant au moment voulu. Toutefois, ils ont exhorté les utilisatrices à consulter toujours une sage-femme au moment opportun pour avoir la bonne information.

La contraception permet la pré-

vention d'une grossesse. Certes, des pesanteurs culturelles, celles liées aux coutumes et aux principes religieux, subsistent encore mais force est de constater que d'année en année, la population prend conscience du risque de contracter des grossesses indésirées, rapprochées ou à risque qui entraînent de nombreuses conséquences dans les familles, a dit Klément Mvembé, coordonnateur de l'ACBEF à Pointe-Noire.

Signalons que cette association a vu le jour, il y a près de trente ans, et œuvre inlassablement pour l'amélioration de la santé sexuelle et de la reproduction en République du Congo.

Hervé Brice Mampouya

## ATELIERS VACANCES

## La vingt-deuxième édition se termine en beauté

Lancée le 8 juillet dernier, l'activité initiée par le Cercle culturel pour enfants (CCE) s'est achevée, le 28 septembre à Louessi, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire, Tié Tié, par la restitution des travaux artistiques faits en atelier par les enfants et par des animations diverses.



Les enfants du CCE jouant une pièce de théâtre/Adiac

Les ateliers vacances sont un moyen d'occuper les enfants par des activités saines et de les éloigner de l'oisiveté. La vingt-deuxième édition de cette activité a revêtu cette année un caractère particulier. Louessi, site l'ayant abrité, sera désormais le nouveau siège du CCE qui a lancé, à la faveur de ces retrouvailles enfantines, la souscription pour la construction de son nouveau local multidisciplinaire plus grand et plus moderne après seize ans d'errance.

La bibliothèque avec lecture suivie pour des enfants qui accusent des lacunes, les ateliers scolaires, les cours d'alphabétisation, les activités artistiques, sans oublier le tricotage ont meublé les journées des enfants encadrés par des adultes et des adolescents lors des différents ateliers.

À la clôture, la restitution des

ateliers de flûte, de conte, de théâtre et de musique a été faite brillamment par les enfants devant leurs parents et une assistance nombreuse.

Signalons que pendant ces vacances, une visite du musée, les ateliers de danse contemporaine, la bibliothèque en permanence, ont également eu lieu.

Dirigé par Joël Nkounkou, le CCE a été créé le 24 novembre 1997 pour participer à l'éducation des enfants, à la promotion de leurs facultés et à l'attraction multiforme pour l'épanouissement de ceux de 5 à 16 ans.

H.B.M

## JOURNÉE MONDIALE DE L'ARCHITECTURE

## L'édition 2019 met l'accent sur la transformation des déchets en ressources grâce aux technologies de pointe

L'événement sera célébré cette année, le 7 octobre, sur le thème « Architecture...logements pour tous ».

Chaque année depuis 1985, la communauté internationale célèbre, le premier lundi d'octobre, la Journée mondiale de l'habitat au travers d'un thème de réflexion pour attirer l'attention des professionnels et du public sur les problèmes de développement concernant les villes, en particulier, et l'habitat humain, en général. L'objectif principal cette année est de promouvoir la contribution des technologies de pointe à la gestion durable des déchets afin de réaliser l'objectif de développement durable (ODD) n°11 des Nations unies et parvenir à des villes inclusives, sûres, résilientes et durables. Au-delà des déchets solides, cela inclut tous les déchets produits par l'activité humaine (solides, liquides, domestiques, industriels et commerciaux) qui continuent d'avoir des effets dévastateurs sur le climat, la santé publique et l'environnement.

En effet, les technologies ont un potentiel considérable car elles peuvent améliorer les conditions de vie et de travail des individus mais aussi accélérer de manière significative les efforts menés en vue

d'atteindre les ODD et de lutter contre les effets des changements climatiques. Les technologies de pointe, telles que l'automatisation, la robotique, les véhicules électriques, les technologies liées aux énergies renouvelables, la biotechnologie ou l'intelligence artificielle peuvent transformer la sphère sociale, l'économie et l'environnement, indique-t-on. Elles peuvent aussi offrir des solutions adaptées, novatrices, moins coûteuses, plus rapides et faciles à mettre en oeuvre au quotidien, notamment en matière de gestion des déchets.

## Donner à l'architecte congolais la place qui lui revient

Interrogé sur la portée de cette journée et surtout l'importance de l'architecture, un citoyen de la ville de Pointe-Noire a indiqué: « L'architecture est l'art de concevoir et de construire des édifices en respectant des règles en y incluant les aspects sociaux et environnementaux. Nous nous demandons, si la construction de nos maisons et d'autres édifices qui jonchent les artères de nos villes fait toujours intervenir des architectes congolais que nous avons ». Un autre, architecte de son état, a déploré la marginalisation dont ils sont victimes, invitant l'Ordre des architectes du Congo à se saisir de

telles occasions pour mieux faire connaître leur métier et plaider pour la valorisation de l'expertise locale. « C'est un grand moment de faire connaître à l'opinion internationale les contours réels de l'art architectural, car on ne peut bâtir et construire une ville sans l'architecte. Ainsi donc au Congo, par exemple, l'Ordre des architectes est créé par la loi n° 013/92 du 29 avril 1992 et a pour but d'organiser et de promouvoir la profession et d'en contrôler l'exercice. L'Ordre devrait être donc auprès des institutions nationales comme le conseiller technique et esthétique concourant à améliorer la qualité du domaine bâti. Et la question que l'on se pose, est-ce que cela est vraiment respecté ? », s'est plaint cet architecte qui a requis l'anonymat.

Il a, en outre, soulevé la question de la place et du statut des architectes dans la Fonction publique, soutenant qu'ils n'ont aucun statut en tant que corps de métier car ils sont recrutés comme ingénieur des travaux publics. Ainsi donc pour lui, il serait souhaitable que toutes ces questions soient rapidement vues afin que l'architecte congolais retrouve sa véritable place, longtemps, négligée

Faustin Akono

## RENTÉE SCOLAIRE

## La Croix-Rouge assainit le lycée Les 3-Glorieuses



Les volontaires de la Croix-Rouge nettoyant le lycée Les 3-Glorieuses/Adiac

Dans le cadre de ses actions ponctuelles, l'organisation humanitaire a initié, le 28 septembre, une opération de salubrité dans l'encainte de l'établissement scolaire public, en prélude à la reprise des cours ce 1er octobre.

Des volontaires de la Croix-Rouge, près d'une vingtaine, ont pris part à l'activité qui concrétise le dynamisme du partenariat entre cette organisation et l'Education nationale mais aussi pour répondre aux directives des autorités locales d'assainir les établissements scolaires avant la rentrée des classes. Munis des balais, les membres du Conseil départemental de la Croix-Rouge

Pointe-Noire et les volontaires ont nettoyé et désinfecté les salles de classe, tout en débarrassant la cour de tout objet insalubre.

Selon Jean-Paul Ngoubili, vice-président de la Croix-Rouge, cette activité qui a lieu vingt-quatre heures après la séance d'information, éducation et communication organisée au Centre de santé intégré Mbota Etraba, traduit la promptitude de cette organisation, toujours prête à accomplir ses missions humanitaires en faveur de la population. Il a promis que d'autres actions similaires seront organisées les jours à venir.

H.B.M



## LIVRE

## «Perspectives de management efficace des offices ministériels» de Rock Dieudonné Landzé Mbéré

Publié aux éditions L'Harmattan, l'ouvrage de 259 pages est préfacé par Bède Ghislain Louboya, directeur pédagogique de l'École supérieure de commerce et d'industrie du Congo. Il esquisse les voies de sortie de l'amateurisme pour intégrer l'approche managériale dans la gérance des offices ministériels afin de les rendre performants et pérennes.

Les notions de performance et de pérennité impliquent la recherche de l'efficacité et de l'efficience dans le management des ressources qui sont déployées pour l'accomplissement des missions assignées.

Comme indiqué dans la quatrième de couverture, les offices ministériels sont des prérogatives de puissance publique dévolues à une catégorie de citoyens pour assumer des actes qui contribuent à l'œuvre de distribution de la justice. Ces prérogatives sont exercées dans des structures indépendantes dont le fonctionnement implique le management des ressources disponibles afin d'assurer leur viabilité et leur pérennité. Ainsi, les officiers ministériels doivent se muer en managers dont l'action s'inscrit dans une recherche d'efficacité et d'efficience. Ce processus de remise en cause implique une nouvelle vision stratégique, la culture d'entreprise, la convocation de nouveaux savoirs et le changement de comportements.

L'ouvrage de Rock Dieudonné Landzé Mbéré est structuré en deux parties. La première, intitulée «Diagnostic des offices ministériels», est constituée de trois chapitres que sont «Les offices ministériels au cœur de la justice»; «Les offices ministériels au cœur de l'économie» et «Regards croisés sur les modes actuels de management des offices ministériels». La seconde, «Processus de viabilisation des offices d'huissiers», contient également trois chapitres, à savoir «Les facteurs explicatifs du management approximatif des offices d'huissiers»; «Approche comparative de management des offices ministériels de type libéral « cas de la France et du Cameroun» et «Vers un management efficace : de la restructuration des offices au contrôle de la gestion des ressources».

**Un livre qui retrace le parcours d'un huissier de justice**  
Préfaçant cet ouvrage, Bède Ghislain Louboya a reconnu que le management, processus de pi-



lotage de la performance, gagne du terrain dans les organisations, quelles qu'en soient leurs finalités. Pourtant, dans certaines parties du monde, il existe encore des entités qui refusent de s'approprier cet art pour mener à bien leurs activités et vivre de la véritable croissance.

Selon l'avis de Me Rock Dieudonné Landzé Mbéré, précise-t-il, les

officiers ministériels du Congo ignorent l'importance d'un management efficace. Leurs structures sont sujettes à des dysfonctionnements et des coûts cachés énormes imputables à l'absence des outils de pilotage et au déficit de culture d'entreprise. Or, ces officiers ministériels sont au cœur de la justice et de l'économie. Ils devraient ainsi profiter de l'impact du management dans l'exercice de leurs activités et dans l'accomplissement de la mission d'intérêt général de service public de justice dans un cadre de gestion libérale. L'auteur, juriste de formation initiale, a osé aborder un sujet innovant. Il est pionnier d'une telle recherche au Congo, voire sur le continent. A l'aide d'une démarche scientifique claire, Me Rock Dieudonné Landzé Mbéré a su identifier les facteurs explicatifs de la pratique du management approximatif dans ces offices. Il a, par ailleurs, le mérite de mener son œuvre dans la logique de benchmarking pour dégager les valeurs fortes observées en

France et au Cameroun qui sont à dupliquer. Grâce à la mise en place du management efficace en leur sein, ces entités économiques peuvent créer de la valeur pour toutes les parties prenantes. Ce livre retrace donc le parcours d'un huissier de justice, ayant baigné dans les vertus du management, qui prône un changement dans l'organisation et le fonctionnement de ces unités de production devant concilier pérennité et rentabilité avec l'œuvre de justice. Titulaire d'un MBA en management des entreprises, Rock Dieudonné Landzé Mbéré est juriste-manager et huissier de justice, commissaire-priseur à Pointe-Noire. A la suite de sa maîtrise en droit privé à l'Université Marien-Ngouabi, en 1997, il a prêté serment en 2001. Ancien rapporteur, ancien secrétaire général de la Chambre des huissiers de justice de Pointe-Noire, il évolue dans la commission de formation.

**Bruno Okokana**

## SUPER COUPE DU CONGO

## Etoile du Congo s'adjuge le trophée

Les Stelliens ont gagné la coupe qui lance officiellement la saison 2019-2020, le 29 septembre à Owando, en prenant le meilleur sur l'AS Otho de la localité qu'ils ont battue 3-0.

Après plusieurs années d'interruption, la Fédération congolaise de football a relancé la super coupe du Congo qui met aux prises les deux meilleures formations de la saison écoulée. Cette fois-ci, c'est l'AS Otho, championne du Congo, et l'Etoile du Congo, vainqueur de la Coupe du Congo, qui étaient à l'honneur. Les deux équipes se connaissent bien car elles s'étaient affrontées lors de la finale de la Coupe du Congo remportée par l'Etoile du Congo 4-2, aux tirs au but.

Le premier trophée remporté par l'Etoile du Congo depuis treize ans lui a visiblement donné plus d'envie de remplir. Pour preuve, les Stelliens ont montré lors de cette super coupe un visage conquérant. Et l'AS Otho a payé le prix. Avec la manière, l'Etoile du Congo a pris les commandes du match dès la 33e mn grâce au penalty transformé par son providentiel buteur, Deldy Goyi.

Les vert et jaune ont attendu les dix dernières minutes pour obliger leur adversaire à poser les deux genoux par terre. Rochel Kivouri a aggravé le score à la 83e mn. L'ironie du sort, c'est Matheus Botamba, ancien sociétaire de l'AS Otho, qui a scellé le sort de la rencontre en inscrivant le troi-



Le capitaine de l'Etoile du Congo, Gauthier Madzou, félicité par Gobard Ngami, le représentant de la Fécofoot. / Photo Rogalvy

sième but stellien à la 90e. L'Etoile du Congo gagne ainsi sa deuxième super coupe après celle remportée en 1995. Cette victoire vient confirmer la bonne santé de cette équipe depuis les deux dernières saisons. L'équipe a terminé celle qui venait de s'achever à la deuxième place au championnat Ligue 1 puis gagné la Coupe du Congo. Elle va

s'appuyer certainement sur ce bonus qui est la super coupe afin de dire à ses concurrents qu'elle se tient prête pour démarrer l'exercice 2019-2020. L'ambition étant de faire mieux que la saison dernière. La seule fausse note reste par contre son élimination dès le tour préliminaire de la Coupe de la Confédération face aux Pyramids FC d'Egypte.

**James Golden Eloué**

**VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

galérie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.